



# Budget municipal 2017

## LE CONSEIL MUNICIPAL PRÉSENTE UN BUDGET 2017 ÉQUILIBRÉ DE 4 782 174\$.

Vous constaterez une hausse par rapport à celui de 2016. Cette différence est justifiée par l'ajout de la comptabilité du quai de Tadoussac (dépense d'opération 224 227\$ et dépense en immobilisation 1 121 610\$) ainsi que des dépenses supplémentaires de 103 731\$, justifiées en grande partie par des revenus provenant d'autres sources que la taxation municipale et le financement de la construction du garage municipal. **Ces frais supplémentaires sont dus aux facteurs suivants :**

- Augmentation de notre quote-part de (18 354\$) auprès de la MRC Haute-Côte-Nord
- Augmentation des frais d'opération de l'usine d'eau potable et le traitement des eaux usées (25 871\$)
- Augmentation du département urbanisme par l'embauche d'une ressource temps plein cependant refacturation de 60% des frais (partage de la ressource à des municipalités voisines)
- Contribution financière de 15 000\$ à la Société de développement de Tadoussac et les frais pour le Wifi
- Frais d'opération (14 500\$) de l'édifice Desjardins. Cependant cette dépense est assumée par les frais payés d'avance par le locataire en place (Desjardins)
- Financement du règlement pour la construction du garage municipal (portion municipale 9656\$)
- Versements pour le plan triennal d'investissement (hausse de 18 555\$)
- Maintien de la ressource au développement économique (dépense remboursé à 100% par une subvention

de la MRC, 30 000\$ et les revenus pour la gestion du quai municipal)

Malgré cette hausse, les revenus provenant de la taxe foncière ainsi que les services municipaux ne subiront qu'une très légère augmentation.

- **Taxe foncière résidentielle est maintenu au même taux que 2016 soit 0.9590 du 100\$/d'évaluation**
- **Taxe foncière agricole passera de 0.72\$ à 0.767\$ du 100\$/d'évaluation**
- **Taxe foncière commerciale passera de 1.947\$ à 1.99 \$** pour palier à une baisse du rôle d'évaluation dans cette catégorie et à l'ajout de frais reliés directement pour la classe commerciale.

À cela s'ajoute comme 2016, les taxes destinées pour les travaux de mise aux normes de l'eau potable, l'acquisition du chargeur sur roues, l'achat du terrain pour la construction du garage municipal et l'ajout en 2017 du financement du règlement d'emprunt pour la construction du garage soit 0.01\$ du 100\$/d'évaluation. Ce qui représente pour une résidence évaluée à 130 000\$, la somme de 13\$ annuellement (voir le tableau).

Comme par le passé, il y aura ajout à la taxe commerciale d'une «**taxe soutien aux événements et autres**». Une somme de 80 000\$ sera ainsi dégagée pour aider, en 2017, les projets suivants :

- Festival de la chanson : 50 000\$
- Fête de la St-Jean-Baptiste : 3 000\$
- Grande Fête des Saveurs : 1 000\$
- Biblio-Plage : 500\$ plus 500\$ dans la Politique Culturelle



- Les Filles du Roy : 5 500\$
- Rendez-vous 2017 : 3000\$
- Happening de peinture : 8 500\$
- Festival des oiseaux migrateurs : 8 500\$

En ce qui concerne les **taxes de services d'eau, d'égout et d'assainissement**, il y a une légère augmentation due à des frais plus élevés pour l'entretien et l'opération de l'usine d'eau potable (traitement et distribution) ainsi que l'usine de traitement des eaux usées.

Quant à elle, la taxe résidentielle (maison, multi logements et saisonnier) pour le service de **collecte des matières résiduelles** est semblable à celle de 2016, soit 165\$. La facturation de la taxe commerciale pour ce service sera semblable à 2016, selon le volume et la fréquence des collectes. Cependant, comme le prix pour l'enfouissement au tonnage a subi une légère augmentation et que notre quote-part à payer à la MRC de la Haute-Côte-Nord est supérieure à 2016, soit 11 377\$, il y aura une augmentation variable pour la classe commerciale.

Nous travaillerons fort en 2017 afin de **bonifier la mise en place de la collecte compostage pour 100% de la classe commerciale** en collaboration avec le Comité compost (démarche citoyenne) et nous favoriserons, par des actions concrètes, le compostage résidentiel. De plus, nous évaluons la possibilité de diminuer la fréquence des collectes en basse saison. Il est essentiel de travailler ensemble afin de non seulement diminuer les frais exorbitants reliés à l'enfouissement (201 940\$ en 2017), mais également prioriser le **développement durable**.

Soyez assurés que lors de l'élaboration de ce budget, le conseil municipal a pris en considération l'importance de maintenir un taux de taxe acceptable pour ne pas alourdir le fardeau des citoyens et de sa communauté d'affaires. Afin de vous permettre de bien visualiser les impacts de ce budget sur le fardeau fiscal, nous vous invitons à consulter les tableaux explicatifs qui offrent un résumé du budget 2017.





# Budget municipal 2017

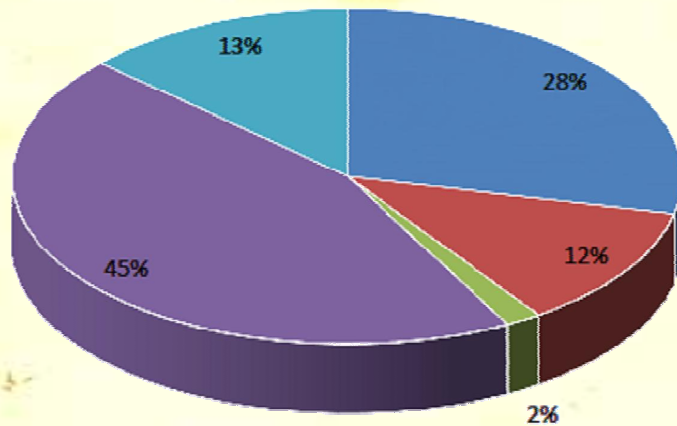
## REVENUS 2017

Taxe sur la valeur foncière	1 368 333 \$	Autres recettes et services rendus	2 137 296 \$
Tarification pour les services municipaux	564 659 \$	Transferts, ententes de partage de frais	629 847 \$
Païement tenant lieu de taxes	82 039 \$	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 782 174 \$</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

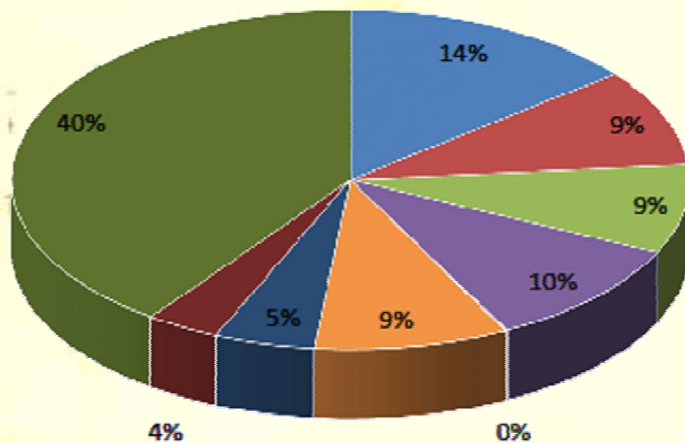
Administration générale	683 241 \$	Aménagement, urbanisme et dév. économique (tourisme)	442 504 \$
Hygiène du milieu	443 637 \$	Loisirs et culture	228 785 \$
Sécurité publique	405 857 \$	Frais de financement et affectation	167 788 \$
Transport	492 953 \$	Remboursement de la dette et activité d'investissement	1 912 965 \$
Santé et bien-être	4 444 \$	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 782 174 \$</b>

## REVENUS 2017



- Taxe sur la valeur foncière
- Tarification pour les services municipaux
- Paiement tenant lieu de taxes
- Autres recettes et services rendus
- Transferts, ententes de partage de frais

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017



- Administration générale
- Hygiène du milieu
- Sécurité publique
- Transport
- Santé et bien-être
- Aménagement, urbanisme et développement économique (tourisme)
- Loisirs et culture
- Frais de financement et affectation
- Remboursement de la dette et activité d'investissement



# Budget municipal 2017

## VARIATION DE L'EFFORT FISCAL

TAXE GÉNÉRALE	RÉSIDENTIEL		COMMERCIAL	
	2016	2017	2016	2017
Taxe foncière	0,9590 \$	0,9590 \$	1,9470 \$	1,9900 \$
Taxe (eau potable - desservis)	0,0371 \$	0,0407 \$	0,0747 \$	0,0804 \$
Taxe (eau potable -non desservis)	0,0095 \$	0,0110 \$	0,0195 \$	0,0210 \$
Taxe (emprunt loader)	0,0241	0,0242 \$	0,0241 \$	0,0242 \$
Taxe (emprunt terrain du garage)	0,0344	0,0351 \$	0,0344 \$	0,0351 \$
Taxe (emprunt construction du garage)		0,01 \$		0,01 \$
Taxe soutien aux évènements			0,3259 \$	0,3500 \$
<b>TOTAL (desservis)</b>	<b>1,0546 \$</b>	<b>1,0590 \$</b>	<b>2,4061 \$</b>	<b>2,4798 \$</b>
<b>TOTAL (non desservis)</b>	<b>1,0270 \$</b>	<b>1,0293 \$</b>	<b>2,3509 \$</b>	<b>2,4203 \$</b>

### SERVICE RÉSIDENCE

Eau	222 \$	224 \$
Égout	112,50 \$	117,50 \$
Assainissement	115,25 \$	121 \$
Ordures	165 \$	165 \$



## EXEMPLE DU FARDEAU FISCAL D'UNE PROPRIÉTÉ

	RÉSIDENTIEL		COMMERCIAL	
	2016	2017	2016	2017
Évaluation moyenne	130 000 \$	130 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Taxe foncière	1 246,70 \$	1 246,70 \$	9 735 \$	9 950 \$
Taxe (mise aux normes eau potable) <b>desservis</b>	48,23 \$	52,91 \$	373,50 \$	402 \$
<b>non desservis</b>	12,35 \$	14,30 \$	97,50 \$	105 \$
Taxe (emprunt loader)	31,37 \$	31,46 \$	120,65 \$	121 \$
Taxe (emprunt terrain du garage)	44,66 \$	45,63 \$	171,75 \$	175,50 \$
Taxe (emprunt construction du garage)		13,00 \$		50 \$
Taxe soutien aux événements	0 \$		1 629,50 \$	1 750 \$
Taxe d'aqueduc	222 \$	224 \$		
Taxe d'assainissement	115,25 \$	121 \$		
Taxe d'égout	112,50 \$	117,50 \$		
Taxe ordures	165 \$	165 \$		
<b>TOTAL POUR UNE MAISON DESSERVIE</b>	<b>1 985,70 \$</b>	<b>2 004,20 \$</b>	<b>12 030,40 \$</b>	<b>12 398,50 \$</b>







MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC

# Budget municipal 2017



**V**oici quelques-unes des activités qui pourront bénéficier en 2017, du **Fonds pour le soutien des événements.**

Nous vous rappelons que ce fonds est financé grâce à une taxe spéciale prélevée auprès des commerçants de Tadoussac :

le Festival de la chanson, la fête de la St-jean, le Rendez-vous naval 2017, la Grande Fête des Saveurs et le Happening de peinture.



Photo couverture : P. Noël  
Photos couvert arrière : Festival de la chanson-M. Loiseau | Fête de la St-Jean-C. Brassard | Voilier-Rendez-vous 2017  
Grande Fête des Saveurs de la Côte-Nord-C. Brassard | Happening de peinture-Courtoisie